

les officiers du cercle Laporte: MM. Raoul Aumais, président, Geo. Cholette, vice-président, E. C. U. Bussière, secrétaire-archiviste, G. H. Martineau, secrétaire financier, Adélar Poitras, S. P. G., etc., etc.

Les magnifiques prix offerts aux gagnants, furent chaudement disputés par les joueurs, et le spectacle de cette lutte, à la fois courtoise et animée, fut très intéressant.

Bref, nos amis du cercle Laporte et leurs invités ont passé une agréable soirée et nous ne doutons, que cette fête ait un effet heureux sur l'avenir de ce jeune groupe de sociétaires, rempli d'ardeur, et qui aspire à devenir, avant longtemps, l'un des cercles les plus populaires de notre grande association.

CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, No 64

Le onze octobre dernier, le cercle Notre-Dame de Hull, donnait, dans la salle Laflèche, un grand concert boucane, qui a réussi au delà de toute espérance, et qui a réuni plus de trois cents citoyens, la plupart membres de notre association.

Notre Bureau Exécutif était représenté par M. Théo. Cypriot, médecin en chef, et M. Chas Duquette, Inspecteur en chef.

Au cours de cette assemblée, d'intéressants discours ont été prononcés par M. J. Arthur Madore, président du cercle, le R. P. Pelletier, chapelain, M. Séguin, président général de l'Union St-Joseph du Canada, M. le docteur Cypriot, M. le notaire F.-A. Labelle, M. Chs Duquette, M. le docteur Archambault, médecin en chef de l'Union St-Joseph du Canada, et médecin-examineur du cercle Notre-Dame de Hull, M. le docteur Tassé, etc., etc.

Les orateurs ont fait comprendre à nos compatriotes que plus que jamais, peut-être, il était important pour eux de s'unir dans nos associations. Ils ont prouvé par des chiffres et des arguments, que nos sociétés nationales étaient beaucoup plus prospères que ne le sont les sociétés qui nous viennent de l'étranger. De plus, ils ont émis l'opinion que les Canadiens, pouvaient ainsi, non seulement augmenter leur influence, mais aussi avoir le contrôle exclusif des capitaux considérables, qu'ils versent annuellement dans les caisses des sociétés de bienfaisance.

L'assemblée a paru très enthousiaste, et a maintes fois interrompu les orateurs par ses applaudissements chaleureux.

Le cercle Notre-Dame, de Hull, a donc droit à nos sincères félicitations pour cette belle démonstration.

CONDOLEANCES

Des résolutions de condoléances ont été adoptées par les cercles ci-après aux personnes dont les noms suivent:

Cercle Jeanne d'Arc, No 53.—à M. Alf. Perrault, à l'occasion de la mort de son épouse. A Mme A. Lebeau, à l'occasion de la mort de son époux.

Cercle St-Barthélemy, No 72. — A M. Zenon Boucher, à l'occasion de la mort de son père.

Cercle Champlain, No 108.—A la famille J. Morency, à l'occasion du décès de Joseph Morency, et à M. Léonidas Martel, à l'occasion du décès de son épouse; à MM. F. et Em. Côté, à l'occasion du décès de leur mère. A M. J.-B.-A.

L'ALLIANCE NATIONALE

Houde, à l'occasion du décès de son père. Cercle Limoilou, No 168.—A la famille E. Julien, à l'occasion de la mort de M. Julien, et à la famille P. Gailloux, à l'occasion de la mort de Mme Gailloux.

Cercle Delorimier, No 112.—Au révérend Père Rothot, à l'occasion de la mort de son père.

Cercle Cadieux, No 212.—A la famille Art. Laprade, à l'occasion du décès de ce dernier.

Cercle Notre-Dame de Hull No 64.—A MM. Emile, Darius et Daniel Caron, à l'occasion de la mort de leur mère.

Cercle Delorimier, No 112.—A MM. J.-P. Lacroix, à l'occasion de la mort de son beau-père. A M. Omer et Arthur Beaudry, à l'occasion de la mort de leur mère. A M. C.-O. Rivet, à l'occasion de la mort de ses deux enfants. A M. Cyr, Garnier, à l'occasion de la mort de son père.

Cercle Ste-Geneviève de B. No 125.—A M. W. Rivard, à l'occasion de la mort de son épouse.

Cercle Saint-Jovite, No 286.—A M. Jos. Lacoste, à l'occasion de la mort de son père.

CA ET LA.

* * *

Maintenant que la convention de 1910 est terminée, sachons envisager l'avenir. Prenons dès aujourd'hui, nos dispositions pour que la prochaine session du Conseil général accuse une ère de progrès qui fera époque dans nos annales.

AVIS DIVERS AUX MEMBRES

Versements Périodiques :—

A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais d'administration (182) doivent être payés:

1o Avant le premier jour du mois pour lequel elles sont dues (190).

2o A l'assemblée du cercle.

3o Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû (190).

B. La rétribution (50 cts) payable avant le premier janvier et avant le premier juillet, chaque année (182).

Délai de Grâce — Un membre peut retarder d'effectuer ses versements, pendant deux mois, depuis la date de leur échéance, sans pour cela perdre aucun de ses bénéfices, art. 310 et 373).

Indemnité des Retardataires :— Un membre qui bénéficie du délai de grâce doit payer une indemnité de 10 cts par \$1,000 d'assurance garantis par son certificat de participation pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191A.) Les cercles, et encore moins leurs officiers, ne peuvent libérer un membre de l'obligation de payer cette indemnité.

Suspension :— Soit Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si sa demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous deux mois de la date de sa suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (176).

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 2ième mois, contre tout membre qui a négligé pendant deux mois de solder ses redevances (190, 810 et 875.)

Réintégration — Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 6 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 810, 856-6-8).

Pour cela il faut: 1o Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

2o Qu'il verse le montant de ses arriérés et celui des échéances du mois en cours, pour le mois suivant et le dépôt requis pour certificat de santé (60 cts).

3o Que le cercle approuve la requête.

4o Fournir un certificat de santé (formule 2B), s'il produit sa demande de réintégration au Conseil Général dans le cours des deux mois qui suivent la date de sa suspension.

CONSEIL GENERAL

Etat Financier

AU 30 SEPTEMBRE 1910.

CAISSE DE DOTATION

Table with 2 columns: Recettes (Contributions \$19,218.18, Intérêts \$125.55, Balance \$1,057,869.97) and Déboursés (9,000.00, Invalides 250.00, Cse. Gén. (5 p.c.) \$900.91, Divers \$7.01, Balance \$1,057,869.97)

CAISSE CENTRALE DES MALADES

Table with 2 columns: Recettes (Contributions \$1,511.74, Intérêts etc. \$583.99, Balance \$3,066.98) and Déboursés (Indemnités \$1,129.14, Divers \$28.00, Cse. Gén. (5%) \$77.09, Balance \$3,978.28)

CAISSE D'EPARGNE DES CERCLES

Table with 2 columns: Recettes (Dépts. \$178.42, Intérêts \$65.00, Balance \$74,588.95) and Déboursés (Balance \$75,132.37)

CAISSE GENERALE

Table with 2 columns: Recettes (Cse. Dot. & Md. (5%) \$1,038.00, Rétrib. \$518.00, Drt. & Hon. \$92.00, Revue, \$32.92, Fourn. \$164.35, Assce. Off. \$19.00, Divers \$106.78, Balance 31 aout 1910 \$3,608.20, Balance 30 septembre 1910 \$3,161.57)

Table with 2 columns: Déboursés (Poste, etc. \$404.09, Papeterie, etc. \$291.52, Salaire employés bureau \$146.86, Divers But. \$146.86, Officiers Gen. (Ren.) \$116.66, Fournitures \$1,150.00, Revue, \$246.97, Organisation, \$190.36, Propagande, \$829.18, Inspection, \$376.16, Enquêtes, \$105.21, Remboursement, \$10.00, Divers, \$612.47, Mobilier, \$82.05, Session, C. G., \$1,474.97, Balance 30 septembre 1910 \$6,769.77)

RESUME

Table with 2 columns: Caisse de Dotation, surplus \$1,057,869.97; Caisse des Malades, surplus \$3,978.28; Caisse d'Epargne surplus \$75,132.37; Caisse Générale \$1,176,979.72; Balance 30 septembre 1910 \$1,178,818.15

PLACEMENTS DE FONDS

Table with 2 columns: Fabriques \$54,113.21; Municipalités scolaires \$47,355.01; Municipalités \$36,000.00; Prêts Hypothécaires \$958,990.20; Dépôt, Gouvernement N.B. \$10,000.00; Banques: Hochelega, Provinciale et Nationale \$8,877.81; Immeuble \$59,780.16; En caisse \$354.07; Cercles, etc. Surplus, remises \$1,174,818.16; Balance 30 septembre 1910 \$1,173,818.15

Attesté à Montréal, 30 septembre 1910. G. MONET, Sec.-Gén. ALF. ST-CYR, Trés.-Gén.

Certifié correct. O. BOURDON, J.-A. MIGNAULT, Auditeurs.

CAR

Lorsque le ce... pas répété. Pour ce qui en dehors de la en mentionnés ABREVIATION Substitut du P. Financier; Md. Le coût de l' ligne ou partie

No 1—CL. ST card, 567 St-An S. A. O. Bourd 115 Chatham. sous-sol, église S No 3—CL. BEAU Leduc, S.F.; Réun No 6—C. VILL. let, 2336 Ste-Cl Royal; S. J. Girap Up 2594. Réunio Raby, 98 Fullord No 4—CL. SA Rév. F. L. P. A. A sant, 583 Champ Plessis; S. A., J. Dufault, 784 Onto Plessis. Réunio St-Vincent de Pa No 7—CL. ST. J. Boileau, S. F. mercredi, 7 1/2 p. No 8—CL. ST-ard, 1136 St-An Hubert, Réunio Dionne, 784 Ste-C No 9—CL. STE A. Aldéric, Boile Liberman, Réunio notaire Liberman No 10—CL. ST. pelle, 320 Centre; bain; S. A., N. B. 72 Centre, Réunio No 12—C. ST. St-Philippe; J. P. G. Poirier, S.F. bault, Md.-E., 19 718. Réunions, 2e Joseph, 1882 2e et No 13—CL. ST. J. E. LaFonta, le samedi, 3 h. No 15—CL. ST. Thibaudeau, S.F. dimanche, 1h. p.m. No 16—CL. ST- n. Smith; S.F. A. manche, salle Douc No 22—CL. ST. sation. S. A., Art. hier vendredi, 7h. p. No 24—CL. NO terrot; Joseph Lalo le dimanche, 2 1/2 No 25—CL. LAR Duchesneau; S. F. 30 hrs p. m., édit No 26—CL. ST- plain, M. Pabst, J. m. Gauthier, S. A. No 29—CL. HOC 22 Joliette; W. D. et 4e merc., 8h. No 31—CL. M. médée Dugas, P.; Albert Forest, S. F. No 34—CL. SAL tate, S. F., Léop alle Monette, rue No 37—CL. CONT F. J. A. Cormier. No 42—CL. ST-V plants, 12 Fullum cre; Dr. P. Leflis, sh. salle Grand No 44—CL. ST-LO de 909 de Montig Hubert, Réun. Ier rue Berri. No 46—CL. RIGAU des A. Desjardins. treau J. A. Desjard No 49—CL. JACO A. Ashby, S.F. J. e, salle Union St-J No 50—CL. ST-GU E. Sylvester; S. F. No 54—CL. ST-JE Derome, S.F. e n. jeudi, 7 hrs e No 58—CL. STE- rois; S. F.; N. I. nche, 2 h. No 60—CL. SOU ch Leroux, Cascare Réun. dernier 8 hrs p.m. No 64—CL. NOTRI re, 25 Britannia; S. No 65—CL. ST-FR dard Forest; S. F. hier mercredi, chez No 68—CL. LAPRA J. B. Hébert, Réun No 67—CL. ST-HY S. A., 7 St-Denis; Dr J. A. Viger, merc. 86 St-Simon,